

Ecrit par le 4 octobre 2026

Ouvèze et Aygues : vigilance jaune face aux orages



Après plusieurs semaines de chaleur et de sécheresse, les cours d'eau du Vaucluse passent sous surveillance. Depuis ce jeudi 20 août à 10 heures, l'Ouvèze et l'Aygues sont placées en vigilance jaune pour risque de crue rapide. Des montées soudaines des eaux sont possibles dans les prochaines 24 heures.

Le service de prévision des crues Grand Delta prévoit une succession de salves pluvio-orageuses susceptibles de générer des cumuls localement importants. Sous les plus fortes intensités, le niveau des rivières pourrait grimper de plusieurs dizaines de centimètres par heure, avant de redescendre. La situation appelle donc à la prudence, notamment aux abords des cours d'eau et dans les secteurs habituellement inondables. L'Ouvèze, dont le bassin présente plusieurs zones particulièrement vulnérables, peut connaître des réactions très rapides lors d'épisodes orageux intenses.

Les activités de plein air à éviter

Canyoning, canoë-kayak, camping ou simple promenade au bord de l'eau sont directement concernés. La préfecture de Vaucluse rappelle de ne jamais s'engager sur une route immergée, même partiellement, et respecter strictement la signalisation.

Montée des eaux

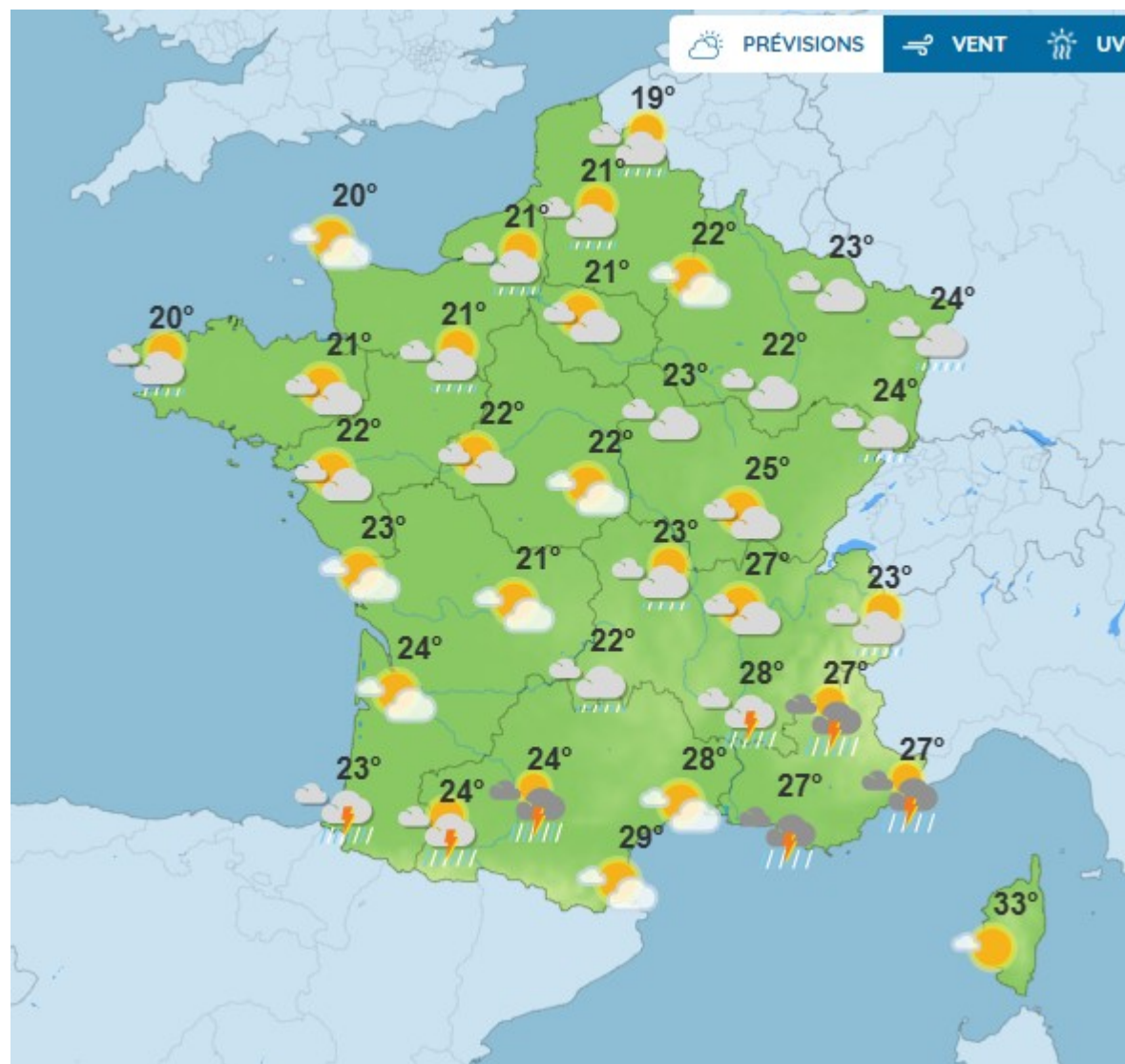
La vigilance jaune ne signifie pas qu'une inondation généralisée est annoncée, mais qu'une montée rapide et localisée des eaux peut survenir. Vigicrues confirme que des débordements ponctuels et des

Ecrit par le 4 octobre 2026

difficultés de circulation sont possibles. La situation est à suivre régulièrement sur [Météo-France](#) et [vigilance météo France](#), et [Vigicrues](#), tandis que les autorités invitent chacun à rester particulièrement attentif à proximité des rivières.

Source : Préfecture de Vaucluse

Mireille Hurlin



Copyright MétéoFrance

Ecrit par le 4 octobre 2026

Préfecture de Vaucluse, interdiction d'accès aux gorges du Toulourenc



Depuis le 15 juillet 2026 à 15h, Météo France a placé le département de la Drôme, et par conséquent les communes de l'Enclave des Papes (Grillon, Richerenches, Valréas et Visan) en vigilance météorologique de niveau Orange pour un risque d'orages. En application de l'arrêté inter-préfectoral du 18 mars 2019, l'accès au site des gorges du Toulourenc sera interdit au public sur les communes de Malaucène et de Saint-Léger-du-Ventoux dans le département de Vaucluse et de Mollans-sur-Ouvèze dans le département de la Drôme, le 15 juillet 2025 et ce jusqu'à la fin de la vigilance météorologique orange pour le phénomène d'orages.

Ecrit par le 4 octobre 2026

Les recommandations de la préfecture

La préfecture de Vaucluse préconise de s'éloigner des arbres et cours d'eau ; de s'abriter dans un bâtiment en dur ; de rester informé et d'éviter de se déplacer ; de protéger les biens qui sont exposés au vent ou qui peuvent être inondés ; d'éviter d'utiliser le téléphone et des appareils électriques et de signaler, sans attendre, les départs de feux dont on peut être témoin.

Comprendre

Placées sous le signe de la fraîcheur en été, les gorges du Toulourenc peuvent devenir en quelques minutes un piège redoutable. À la suite du placement en vigilance orange pour risque d'orages du département de la Drôme, les autorités ont interdit l'accès au site ce mercredi 15 juillet. Une mesure de précaution qui rappelle combien les crues éclair constituent l'un des principaux dangers des canyons provençaux.

Les gorges du Toulourenc

[Les gorges du Toulourenc](#) attirent chaque été plusieurs dizaines de milliers de visiteurs. Sur près de 30 kilomètres, cette rivière née au pied du mont Ventoux a sculpté un canyon où l'on progresse dans une eau souvent limpide, au milieu de falaises calcaires et d'une végétation préservée. Un décor spectaculaire devenu l'un des sites naturels les plus fréquentés du nord Vaucluse avec presque 115 000 visiteurs en 2019, un peu moins de 56 000 visiteurs en juillet et août 2020. Cependant, lors d'épisodes orageux, la montée des eaux peut être fulgurante dans ce relief encaissé. Les spécialistes parlent de 'crues éclair', capables de transformer un paisible ruisseau en torrent en quelques dizaines de minutes.

Une fermeture déclenchée dès la vigilance orange

Depuis mercredi 15 juillet 15h, Météo-France a placé la Drôme en vigilance orange pour risque d'orages. Cette vigilance concerne également les communes vauclusiennes de l'Enclave des Papes comme Grillon, Richerenches, Valréas et Visan - qui relèvent du même bassin météorologique.

L'accès du Toulourenc interdit

Conformément à l'arrêté inter-préfectoral du 18 mars 2019, l'accès aux gorges du Toulourenc est automatiquement interdit sur les communes de Malaucène, Saint-Léger-du-Ventoux et Mollans-sur-Ouvèze. L'interdiction restera en vigueur jusqu'à la levée de la vigilance orange. Cette procédure est désormais systématique. Elle permet d'éviter que des promeneurs ne soient surpris par une montée brutale des eaux, un scénario malheureusement déjà observé dans plusieurs canyons du sud de la France.

Le danger ne vient pas toujours du ciel

C'est l'une des particularités des crues éclair : il peut faire beau sur le lieu de promenade tandis qu'un violent orage éclate plusieurs kilomètres en amont du bassin versant. Toute l'eau de pluie converge alors rapidement vers la rivière, dont le débit peut être multiplié en très peu de temps. Dans les gorges, les possibilités de sortie sont parfois limitées. Les parois rocheuses empêchent de quitter rapidement le lit de la rivière, rendant toute évacuation difficile lorsque le niveau de l'eau augmente.

En résumé

Ecrit par le 4 octobre 2026

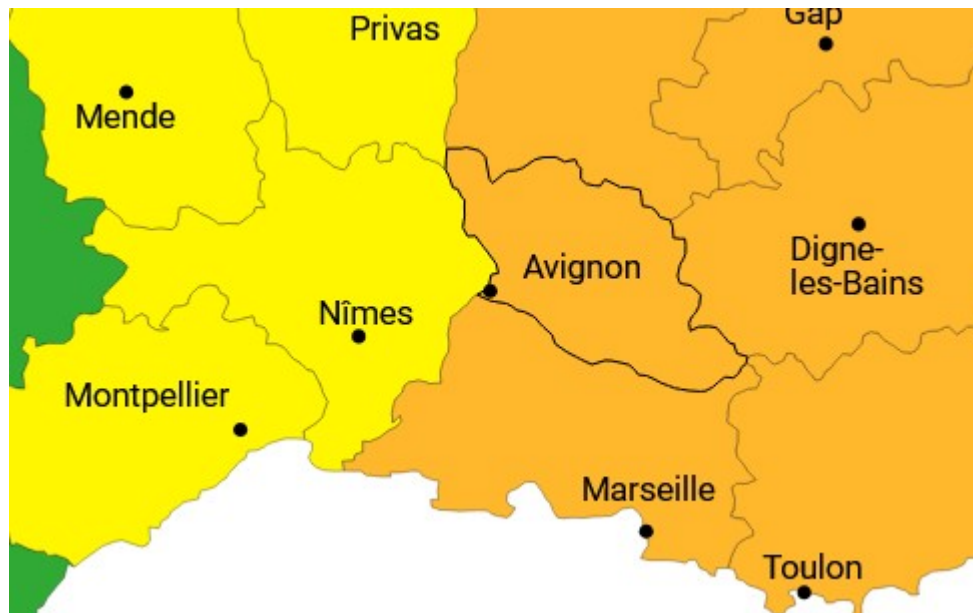
Site concerné par l'interdiction: Gorges du Toulourenc (Malaucène, Saint-Léger-du-Ventoux et Mollans-sur-Ouvèze) Mesure : Interdiction d'accès jusqu'à la levée de la vigilance orange pour risque d'orages. Avant toute sortie : consulter les bulletins de vigilance de Météo-France ainsi que les informations diffusées par la préfecture de Vaucluse.

Source : Préfecture de Vaucluse ; Reporterre.

Mireille Hurlin

[Gorges du Toulourenc, les sources murmurent des secrets](#)

Alerte aux orages pour la rentrée en Vaucluse



Si la rentrée scolaire n'a pas été reportée à demain comme dans les Bouches-du-Rhône ou le Var, la préfecture de Vaucluse appelle tout de même à la plus grande vigilance dans le département en raison des risques orages et pluie-inondation pour cette journée du lundi 1er



Ecrit par le 4 octobre 2026

septembre.

Avec l'arrivée la nuit dernière d'un épisode méditerranéen en Vaucluse avec des orages parfois violents, caractérisés par de fortes intensités pluvieuses pouvant atteindre localement 50 mm/h et une activité électrique importante, le préfet de Vaucluse a activé le niveau orange pour orages et pluie-inondation dans le département pour la journée du 1er septembre. Durant cette période, des orages stationnaires pourraient concerner la vallée du Rhône et le Nord du département donnant de forts cumuls de précipitations de l'ordre de 100 à 150 mm localement.

Dans ce cadre, les services de l'Etat en Vaucluse recommande de reporter ses déplacements. La préfecture conseille également :

- de s'éloigner des arbres et des cours d'eau,
- de ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée,
- de vous abriter dans un bâtiment en dur,
- de protéger les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés,
- d'éviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques,
- de signaler sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins,
- en cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.
- Ne vous abritez pas sous un parapluie, sous les arbres ou contre une paroi,
- Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol.

Les conseils de comportements à adopter face aux pluies et inondations sont accessibles à l'adresse suivante : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/vaucluse>

Activation du Centre Opérationnel Départemental (COD)

Par ailleurs, Thierry Suquet, préfet de Vaucluse a activé, ce dimanche 31 août, à 23h30 le Centre Opérationnel Départemental (COD), afin de coordonner l'action des différents services et collectivités appelés à gérer tout particulièrement la vigilance jaune pour le phénomène crue sur l'Aygues, l'Ouvèze, le Calavon-Coulon (informations sur www.vigicrues.gouv.fr), ainsi que la vigilance orange pour les phénomènes orage et pluie-inondation pour le reste du département.

En marge de cette activation et en application de l'arrêté inter-préfectoral du 18 mars 2019, le préfet a aussi interdit l'accès au site des gorges du Toulourenc sur les communes de Malaucène et de Saint-Léger-du-Ventoux jusqu'à la fin de la vigilance météorologique.

Point de situation

En plus du COD, 2 communes ont activé leur Poste de Commandement Communal. Plusieurs lignes orageuses ont traversé cette nuit le département. Si la vallée du Rhône a été la plus marquée, dans le secteur d'Orange, les cumuls de pluie ont localement atteint 111 mm en 3h et des rafales de vent de 134km/h ont été enregistrées.

Des dégâts ont été recensés : chutes d'arbres entraînant des coupures d'électricité et des coupures de



Ecrit par le 4 octobre 2026

circulation, chutes de tuiles, effondrement de plafonds, accumulations d'eau dans les rues, infiltrations d'eau dans les bâtiments et maisons d'habitation... Une centaine d'interventions ont été réalisées par les services d'incendie et de secours. Plus de 1000 foyers sont actuellement privés d'électricité sur les communes de Bédarrides, Caderousse, Orange, Piolenc et Sarrians.